

Nogaro – Quelques questions traitées par le Conseil municipal

Aide aux réfugiés, prix des lots de Monrouge etc.



Nogaro – Quelques questions traitées par le Conseil municipal

Le Conseil municipal, réuni le 18 octobre, a traité de nombreuses questions. Parmi elles, nous retenons celles qui suivent.

Aide aux réfugiés syriens

La famille Abou Houran (un couple avec 3 enfants) est arrivée le 25 septembre 2017. Elle est logée dans le parc de logement communal. L'État, la Région et le département attribuent à la commune une somme de 11 000 euros « destinée à contribuer aux dépenses permettant d'offrir des conditions d'accueil décentes à ces populations » (déplacements, logement, aide à l'apprentissage du français, à la formation, à la scolarisation etc.). Cette somme sera inscrite dans le budget communal.

Il est décidé de verser 5 000 euros à la famille par l'intermédiaire du Centre communal d'action sociale qui règlera les frais du quotidien (assurances, énergie, eau, frais de cantine etc.). Le reste (6 000 euros) restera dans le budget « pour régler certains frais d'accueil ».

Don du mobilier de la chapelle de l'hôpital

La chapelle de l'hôpital a été démolie dans le cadre des travaux de rénovation. L'hôpital donne à la commune le mobilier ci-dessous. La commune en dispose ainsi :

- 1 siège de présidence et 1 siège de servant au presbytère,
- 1 croix de fond de chœur, 1 commode pour habits liturgiques et divers objets liturgiques à l'église Saint-Nicolas,
- 15 bancs d'église et 1 chemin de croix à la chapelle Notre-Dame-de-Bouit.

Vente du lotissement Monrouge

Le lotissement Monrouge, sis à la sortie de Nogaro vers Le Houga, est mis en vente au prix de 19,50 euros/m², frais de notaire compris. Il y a en tout 8 lots de surface sensiblement équivalente (de 1005 m² à 1 176 m²). Les prix sont donc également voisins : ils vont de 19 597 à 22 932 euros.

En principe, c'est Maître Barès, notaire à Nogaro, qui rédigera les compromis de vente.

Divers

La commune de Bourrouillan a demandé et obtenu d'adhérer au SIAEP (Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable) qui comprenait Nogaro, Sainte-Christie-d'Armagnac et Caupenne-d'Armagnac.

Les 3 syndicats d'aménagement des bassins des cours d'eau de la région fusionnent dans le cadre de la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Ce sont les syndicats Midour-Douze, Izaute-Midour et celui de la Haute vallée de l'Isaute.

Le nouveau syndicat, dénommé « Syndicat mixte des bassins versants du Midour et de la Douze » a son siège à Aignan, à la mairie. Il regroupe 54 communes et la Communauté de communes du pays de Villeneuve en Armagnac landais (pour la commune de Montégut).



Carte du territoire d'intervention du nouveau Syndicat mixte d'aménagement des bassins versants du Midour et de la Douze



Une partie du Conseil municipal



Une autre partie



Roger Combres (1er adjoint) et Christian Peyret (maire)